



Local Governments
for Sustainability
Les gouvernements locaux
pour le développement durable
CANADA

Programme d'action climatique fondée sur la nature

La nature est l'un des outils les plus puissants dont disposent les gouvernements locaux pour lutter contre les changements climatiques. Le Programme d'action climatique fondée sur la nature (PACN) d'ICLEI Canada propose une méthodologie claire et flexible pour faire progresser l'action climatique locale en mettant la nature et la biodiversité au cœur des solutions.

Le PACN accompagne les gouvernements locaux à chaque étape de leur démarche. De l'évaluation des connaissances et des initiatives existantes à l'élaboration de stratégies, en passant par la recherche de financements et la mise en œuvre des actions, le PACN aide les collectivités à protéger, à restaurer et à investir dans les actifs naturels.

Son fonctionnement

Nous proposons un accompagnement sur mesure via des formules d'adhésion afin de guider les municipalités dans l'utilisation des services modulaires du PACN. Ce cadre évolutif et flexible est conçu pour s'adapter à la réalité de chaque collectivité, que vous en soyez aux premières étapes de votre démarche ou que vous cherchiez à compléter et à renforcer des initiatives existantes.



1. Lancement

Définir la portée du projet, établir les priorités, évaluer l'état actuel et élaborer une feuille de route.



2. Évaluation

Identifier et comprendre les actifs naturels, la biodiversité ou les infrastructures vertes.



3. Planification

Élaborer un plan réalisable pour les actifs naturels, la biodiversité ou les infrastructures vertes locales.



4. Mise en œuvre

Mettre en œuvre le plan grâce à des partenariats, des politiques et des processus.



5. Suivi, analyse et rapport

Suivre les progrès, mesurer les résultats, ajuster, et partager les leçons apprises.



Pour en savoir plus et nous contacter



[ICLEIcanada.org/fr/PACN](https://iclei.org/fr/PACN)



rena.viehbeck@iclei.org

Bénéficiez d'un accompagnement pour :

- l'élaboration de plans en faveur de la biodiversité;
- des modules complémentaires du BARC et du PPC portant sur des solutions fondées sur la nature;
- l'accompagnement en gestion des actifs naturels;
- l'élaboration de stratégies et d'un cadre de solutions fondées sur la nature;
- la mobilisation des parties prenantes;
- la réalisation d'analyses de rentabilité;
- la recherche appliquée.